Annonces classées

VIE DES SOCIÉTÉS

ATMOSPHÈRE BAIN
EURL au capital de 2.500 €
Siège social : 29, rue aux Ligneaux, 45000 Orléans
RCS Orléans 751.851.304

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 15 octobre 2020, il a été décidé de transférer le siège social au 7, allée du Fennery, 45430 Chécy, à compter du 15 octobre 2020. L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence. Mention en sera faite au RCS d'Orléans.

851379

SCI SIBO
Société civile en liquidation au capital de 30.000 €
Siégeant 16, rue Neuve, Denainvilliers, 45300 Dadonville
Inscrite au RCS d'Orléans

Au lieu de lire :
« Suite à l'assemblée générale extraordinaire du 16 juin 2020 et à compter du 30 juin 2020 », le reste sans changement.
Il y a lieu de lire : « Suite au procès-verbal de la clôture du 30 juin 2020 ».

Pour avis.

852239

Par acte authentique reçu le 19 octobre 2020 par Me Jean-Denis GÉRARD, notaire à Sully-sur-Loire (45600), 12, place de la Trémoille, enregistré au service des impôts des entreprises d'Orléans, le 26 octobre 2020, bordereau n° 2020N1795, case n° 4504P01, M. CORBELIN Patrice, demeurant 11, rue du Val, 45460 Bray-Saint-Aignan, a cédé à LFC BOULANGERIE, SARL au capital de 5.000 €, ayant son siège social 113, chemin du Chevalleret, 45510 Tigy, immatriculée sous le n° 888.413.200 au RCS d'Orléans, un fonds de commerce de boulangerie-pâtisserie-traiteur, exploité sis 11, rue du Val, 45460 Bray-Saint-Aignan, moyennant le prix de 60.000 €.
La date d'entrée en jouissance est fixée au 27 octobre 2020.
Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales au siège de l'étude de Me GÉRARD, notaire à Sully-sur-Loire (45600), 12, place de la Trémoille, où domicile a été élu à cet effet.

Florence LANSON.

851541

SOCIÉTÉ CIVILE DE PORTEFEUILLE CUILLÉ
SC en liquidation au capital social de 707.000 €
Siège social : Les Quatre Vents, 45510 Vienne-en-Val
Siège de liquidation : 117, allée du Tertre, 45160 Olivet
RCS Orléans 483.758.447

CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'assemblée générale ordinaire du 11 septembre 2020 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Florence BARBIER-CUILLÉ, Olivet (45160), 117, allée du Tertre, de sa gestion, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 11 septembre 2020. Les actes, pièces et comptes définitifs de la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce d'Orléans.

852218

SCI NCJ. D'ARC
Société civile immobilière au capital de 152,45 €
Siège social : 86 B, rue Bellebat, 45000 Orléans
RCS Orléans 429.077.621

AVIS DE DISSOLUTION

L'associée unique a décidé en date du 26 octobre 2020, la dissolution anticipée de la société à compter du même jour. Nathalie CAPOT, Saint-Jean-le-Blanc (45650), 3, allée de l'Armandière, a été nommée liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé à Saint-Jean-le-Blanc (45650), 3, allée de l'Armandière. Mention en sera faite au RCS d'Orléans.

852238

SCI F.P. III
SCI au capital de 152,45€
Siège social : 113, rue Camille-Desmoulins
45400 Fleury-les-Aubrais
RCS Orléans 418.260.253

DISSOLUTION

L'assemblée générale extraordinaire du 26 octobre 2020 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 26 octobre 2020. Nathalie CAPOT, Saint-Jean-le-Blanc (45650), 3, allée de l'Armandière, a été nommée liquidateur. Le siège de liquidationa été fixé à Saint-Jean-le-Blanc (45650), 3, allée de l'Armandière. Mention en sera faite au RCS d'Orléans.

852268

SCI NCJ. D'ARC
SCI en liquidation au capital de 152,45 €
Siège social : 86 B, rue Bellebat, 45000 Orléans
Siège de liquidation : 3, allée de l'Armandière,
45650 Saint-Jean-le-Blanc
RCS Orléans 429.077.621

CLÔTURE DE LIQUIDATION

En date du 26 octobre 2020, l'associée unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Nathalie CAPOT, Saint-Jean-le-Blanc (45650), 3, allée de l'Armandière, de sa gestion, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour. Les actes, pièces et comptes définitifs de la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce d'Orléans.

852232

SCI F.P. III
SCI en liquidation au capital de 152,45 €
Siège social : 113, rue Camille-Desmoulins
45400 Fleury-les-Aubrais
Siège de liquidation : 3, allée de l'Armandière
45650 Saint-Jean-le-Blanc
RCS Orléans 418.260.253

CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'assemblée générale ordinaire du 26 octobre 2020 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, Nathalie CAPOT, Saint-Jean-le-Blanc (45650), 3, allée de l'Armandière, de sa gestion, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 26 octobre 2020. Les actes, pièces et comptes définitifs de la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce d'Orléans.

852303

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 12 octobre 2020, à Orléans, il a été constitué une société avec les caractéristiques suivantes :

Dénomination : NWNC.

Forme : société par actions simplifiée.

Capital : 10.000 €.

Siège social : 15, rue du Bœuf-Saint-Paterne, 45000 Orléans.

Objet : le développement de tous logiciels industriels.

Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il dispose d'actions.

Durée : 99 ans.

Président : M. Vincent TRECHAUD, demeurant 331, Galerie Elysées-Ponthieu, 76, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris.

Immatriculation : au registre du commerce et des sociétés d'Orléans.

Pour avis.

Le représentant légal.

852327

ANNONCES LÉGALES ET ADMINISTRATIVES

COMMUNE DE BRAY-EN-SAINT-AIGNAN

DÉLIBÉRATION DÉFINISSANT LES MODALITÉS DE MISE À DISPOSITION DU PUBLIC DANS LE CADRE DE LA MODIFICATION SIMPLIFIÉE DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE BRAY-EN-VAL

Par délibération n° 73/2020 en date du 15 octobre 2020, le Conseil municipal de la commune de Bray-Saint-Aignan a fixé les modalités de mise à disposition du public dans le cadre de la modification simplifiée du plan local d'urbanisme de Bray-en-Val.
Le dossier de modification simplifiée du plan local d'urbanisme de Bray-en-Val est tenu à la disposition du public à la mairie, du 16 novembre 2020 au 16 décembre 2020 (1 mois), aux jours et heures habituels d'ouverture et sur le site internet de la commune de Bray-Saint-Aignan :
https:/1 mairiebraysaintaignan. fr/
Pendant cette période, un registre sera mis à disposition en mairie afin que le public puisse y formuler ses observations. Le public pourra également adresser ses observations écrites à l'attention de Mme le Maire, en mentionnant l'objet suivant « modification simplifiée du PLU » par voie postale ou par courrier électronique à l'adresse suivante :
mairiebraysaintaignan@orange.fr
Cette délibération est affichée en mairie pendant un mois.

849430

COMMUNE DE BRAY-EN-SAINT-AIGNAN

AVIS

DE MISE À DISPOSITION DU DOSSIER DE MODIFICATION SIMPLIFIÉE DU PLU DE BRAY-EN-VAL

Par arrêté n° A21/2020 en date du 16 juillet 2020, le maire a décidé de prescrire la modification simplifiée du Plan local d'urbanisme de Bray-en-Val applicable sur son territoire, pour les raisons suivantes :
- Faire évoluer des règles du règlement de la zone à urbaniser AUI et de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) des Ajeaunières.
- Faire évoluer des règles du règlement en matière de clôtures dans les zones urbaines (UA, UB), agricole et naturelle.
- Corriger des coquilles orthographiques ou des « copier-coller » au sein des OAP.

Par délibération en date du 15 octobre 2020, le conseil municipal a fixé les modalités de mise à disposition du public du dossier de modification simplifiée du PLU.

Le dossier de modification simplifiée du PLU sera mis à la disposition de la population du 16 novembre 2020 au 16 décembre 2020 (1 mois) :
- en mairie de Bray-Saint-Aignan, 1, place de la Mairie, 45460 Bray-Saint-Aignan, aux jours et horaires habituels d'ouverture du public : lundi, mercredi, samedi, de 10 heures à 12 heures, mardi et vendredi, de 16 heures à 19 heures et jeudi, de 14 heures à 16 heures ;
- sur le site internet de la commune de Bray-Saint-Aignan : https://mairiebraysaintaignan.fr

Pendant cette période, un registre sera mis à disposition en mairie afin que le public puisse y formuler ses observations. Le public pourra également adresser ses observations écrites à l'attention de Madame le Maire, en mentionnant l'objet suivant « modification simplifiée du PLU » par voie postale ou par courrier électronique à l'adresse suivante :
mairiebraysaintaignan@orange.fr

849426

SCP Bertrand BASSEVILLE, Laurence BESNARD-BASSEVILLE
Notaires associés, 19, rue de Gourville, 45000 Orléans

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL

Suivant testament olographe en date du 19 novembre 2002, et d'un codicille fait à en date du 14 février 2013, Mme Liliane, Yvette, Augot SOULAS, en son vivant retraitée, demeurant à Orléans (45000), maison de retraite Korian Le Baron, 61 bis, rue du faubourg Madeleine, née à Orléans (45000) le 2 février 1929, célibataire, décédée à Orléans (45000) (France) le 25 juillet 2020 ; a consenti un legs universel, consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me BASSEVILLE, notaire à Orléans, le 16 octobre 2020, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Bertrand BASSEVILLE, notaire à Orléans (45000), 19, rue de Gourville, référence CRPCEN : 45004, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire d'Orléans de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis.

Me BASSEVILLE.

852166

ORLÉANS MÉTROPOLE

COMMUNE DE SARAN

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PROJET DE MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par arrêté n° A2020-114, Monsieur le Président de la métropole Orléans Métropole a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur le projet de modification n° 3 du plan local d'urbanisme de la commune de Saran.
L'enquête se déroulera durant 31 jours, du 17 novembre 2020 à 8 h 30 au 17 décembre 2020 à 16 h 30. Elle sera conduite par M. Thibault MARIE, désigné par le tribunal administratif d'Orléans en qualité de commissaire enquêteur.
Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique est consultable : sur le site internet de la commune : saran.fr ; sur support papier, en mairie de Saran, place de la Liberté, 45770 Saran et au siège d'Orléans Métropole, sièges de l'enquête.
Les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête, soit à la mairie de Saran, place de la Liberté, soit au siège d'Orléans Métropole, ou les adresser par voie postale « à l'attention du commissaire enquêteur », à l'adresse suivante : Mairie de Saran, place de la Liberté, 45770 Saran ou à l'adresse électronique amenagement@ville-saran.fr
Les observations formulées par voie postale ou par voie électronique sont annexées aux registres d'enquête tenus à disposition aux sièges de l'enquête. Le commissaire enquêteur recevra le public à la mairie de Saran, place de la Liberté lors des permanences suivantes : mardi 17 novembre 2020 de 8 h 30 à 11 h 30, samedi 5 décembre 2020 de 10 heures à 12 heures, jeudi 17 décembre 2020 de 13 h 30 à 16 h 30.
Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie de Saran, place de la Liberté et au siège d'Orléans Métropole, pendant un délai d'un an à compter de la remise du rapport, soit 30 jours après la clôture de l'enquête.
Au terme de cette enquête, le conseil métropolitain approuvera le projet de modification du PLU de la commune de Saran. La décision sera affichée au siège d'Orléans Métropole et en mairie de Saran et publiée dans la presse. Des informations sur le projet de modification du PLU peuvent être demandées durant l'enquête auprès de la commune de Saran, place de la Liberté.

850051

POUR VOS ANNONCES OFFICIELLES
Une équipe dédiée à votre service ...
0 826 09 01 02 Service 0,18 €/min + prix appel
centreofficielles.fr

VENTES JUDICIAIRES DES AVOCATS

SCPA Merle Pion Rougelin
Avocats
6, rue Périer • 45200 MONTARGIS
Tél. : 02 38 98 00 66
www.merle-pion-avocats.com

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHÉRISSEUR EN UN LOT

LE JEUDI 17 DÉCEMBRE 2020 à 14 heures
À l'audience du juge de l'exécution du tribunal judiciaire de Montargis (45), palais de justice, 84, rue du Général-Leclerc

Aux requête, poursuites et diligences du Syndicat des copropriétaires de l'immeuble l'EUROPE, sis 4/16 rue de l'Europe à Montargis, représenté par son syndic la Société NEXITY LAMY « Agence de Montargis » SAS au capital de 219 388 000 euros, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 487 530 099, dont le siège social est sis 19 rue de Vienne à Paris (75008), agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège, ayant pour avocat la SCP MERLE PION ROUGELIN, avocats à Montargis.

COMMUNE DE MONTARGIS (LOIRET),
Un ensemble immobilier sis 4, 6, 8, 10, 12, 14 et 16 rue de l'Europe, dénommé « Résidence de l'Europe », cadastré section AL n°179 lieudit « 4 rue de l'Europe » pour 61 ares

Description :
- au premier étage : un appartement de quatre pièces portant le n°112 et les quatre-vingt-neuf/cinq millièmes (89/5000ièmes) des parties communes générales, formant le lot n°7 et comprenant : une entrée, une cuisine, un séjour, un salon ouvert sur le séjour, trois chambres, un débarras, une salle de bains baignoire, WC ;
- au sous-sol : une cave portant le n°112 et les deux/cinq millièmes (2/5000ièmes) des parties communes générales, formant le lot n°8 et garage indépendant ;
* surface habitable : environ 82 m² ;
* conditions d'occupation : loué à la société ALPES 73 LOCATION en vertu d'un bail d'habitation du 01/04/2019. Loyer mensuel toutes charges comprises de 750 € ;
* généralités : chauffage central collectif par le sol ;
* assainissement : tout à l'égout.

Conditions de la vente : le cahier des conditions de la vente peut être consulté au greffe du juge de l'exécution du tribunal judiciaire de Montargis ou au Cabinet de la SCP MERLE PION ROUGELIN. Les enchères doivent être portées par ministère d'avocat inscrit au barreau de Montargis.

MISE À PRIX : 30.000,00 €

Outre les charges, clauses et conditions indiquées au cahier des conditions de la vente.

Consignation pour enchérir en chèque de banque libellé à l'ordre de la CARPA ou caution bancaire de 3.000 €.

Visites : SELARL LEGAHUIS CONSEILS, huissier de justice - Tél. : 02.38.85.25.07.

Mettez toutes les chances de votre côté en privilégiant la "puce" sur votre annonce

LA RÉPUBLIQUE DU CENTRE
Société à participation ouvrière au capital de 518.650 €
Présidente-Directrice générale, directrice de la publication : Mme Soizic BOUJU
Rédacteur en chef : M. Johnny ROUSSEL
Principal actionnaire :
S.A. LA MONTAGNE au capital de 609.796,07 € - RC 856 200 159
Adresses : • Direction, rédaction, administration et vente : 14, avenue des Droits-de-l'Homme - 45000 Orléans
Tél. 02.38.78.79.80 Télécopie 02.38.78.79.79
E-mail : direction.larep@centrefrance.com
• Imprimerie : GCF Les Bourdillats - CINP Mitry-Mory
Commission paritaire : n° 0125 C 85931
Tirage OJD 2017 : 32.821 exemplaires - I.S.S.N. 0221-1750
I. – PUBLICITÉ LOCALE : CENTRE-FRANCE PUBLICITÉ, 14, avenue des Droits-de-l'Homme - 45000 Orléans :
1) Publicité commerciale. – Tél. 02.38.79.44.83.
2) Petites annonces. – Tél. 0825 818 818*.
3) Annonces officielles. – Tél. 0826 09 01 02*.
4) Emploi : carrières et professions. – Tél. 0826 09 00 26*.
5) Avis nécrologiques. – Tél. 0825 31 10 10*.
II. – PUBLICITÉ NATIONALE : 366 SAS - 101, boulevard Murat - CS 51724 - 75771 Paris Cedex 16 :
1) Publicité commerciale. – Tél. 01.80.48.93.66.
2) Annonces classées - carrières et professions : Tél. 01.80.48.93.89.
* 0,18 € TTC la minute.
CentreFrance
Journal imprimé sur du papier majoritairement produit en France, détenteur de l'Ecolabel sous le numéro FR/037/01, et produit à partir de fibres recyclées à hauteur de 60 % et de fibres vierges issues de forêts gérées durablement. L'eutrophisation des eaux est de 0,01kg/t de papier.